

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/09/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Monsieur Soleiman Berrada, a déclaré le 15 avril 2013, avoir effectué le même jour, au profit de la société Colbert Finances SA, un apport de 282 133 actions Colorado, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cet apport de titres, Monsieur Soleiman Berrada détient :

- Directement 311 090 actions Colorado, soit 3,45% du capital de ladite société
- Indirectement, à travers la société Colbert Finances SA, 1 240 738 actions Colorado, soit 13,78% du capital de ladite société.

La participation totale (directe et indirecte) de Monsieur Soleiman Berrada est de 17,24% dans le capital de Colorado.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières